

Droit de Plantation : réunion de travail au Ministère de l'Agriculture

En présence de Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, Philippe MARTIN accompagné de Gérard CESAR - Sénateur de Gironde, Pierre AGUILLAS, Président de la CNAOC et Francis FABRE, Secrétaire de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin a participé à une réunion de travail sur la définition de la stratégie de la France dans le dossier des droits de plantation.

Au cours de cette réunion, il a été convenu que la stratégie française devait être la suivante :

- Rallier de nouveaux Etats membres à la position défendue par la France et 11 autres Etats membres contre la libéralisation des droits de plantation. Le gouvernement français est optimiste sur le ralliement de la Grèce et de la Slovénie. Il considère qu'il faut désormais travailler en direction des Etats membres non producteurs pour constituer une majorité qualifiée. La Pologne a été citée comme un pays stratégique. Le ministre a demandé aux professionnels et aux parlementaires d'accompagner les efforts du gouvernement en direction de la Pologne et d'autres Etats consommateurs. Il a informé que la diplomatie française était active aux côtés de la diplomatie italienne dans les Etats baltes.
- Le gouvernement français ne souhaite pas attendre le rapport d'étape pour traiter le sujet. Il considère que les discussions sur la réforme de la PAC constituent l'occasion privilégiée pour régler la question.
- Le gouvernement insiste sur l'importance de poursuivre la sensibilisation des parlementaires européens, particulièrement ceux des groupes les plus importants (PPE, PSE, etc.).
- Le gouvernement souhaite progresser sur le contenu de la proposition législative.

Photo : les élus de l'Anev et Pierre Aguilas autour du Ministre

